



Le secteur francophone

# Bâtir un meilleur système d'éducation publique



RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ÉDUCATION

# Scénario

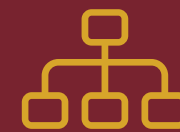
Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a apporté des changements pour améliorer la structure de gouvernance de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick.



L'objectif global est d'améliorer le système d'éducation publique.



Les modifications apportées à *la Loi sur l'éducation* vise à accorder plus d'importance aux visées du système d'éducation et de ses objectifs d'apprentissage, à la qualité des services et aux voix des élèves.



De nouveaux mandats améliorés, des structures hiérarchiques claires et de nouveaux mécanismes de reddition de comptes amélioreront l'atteinte d'objectifs communs et d'objectifs régionaux, tout en assurant une culture d'amélioration continue dans le système au complet.



# Mobilisation

- Nous avons écouté un large éventail de points de vue différents au moyen d'une vaste consultation de près de 3,000 détenteurs de droits et de parties prenantes.
- Nous remercions les parents et les comités parentaux d'appui à l'école pour leur participation active, leur engagement et leur passion.



# Aperçu des changements

## MODÈLE DE GOUVERNANCE DU SECTEUR FRANCOPHONE

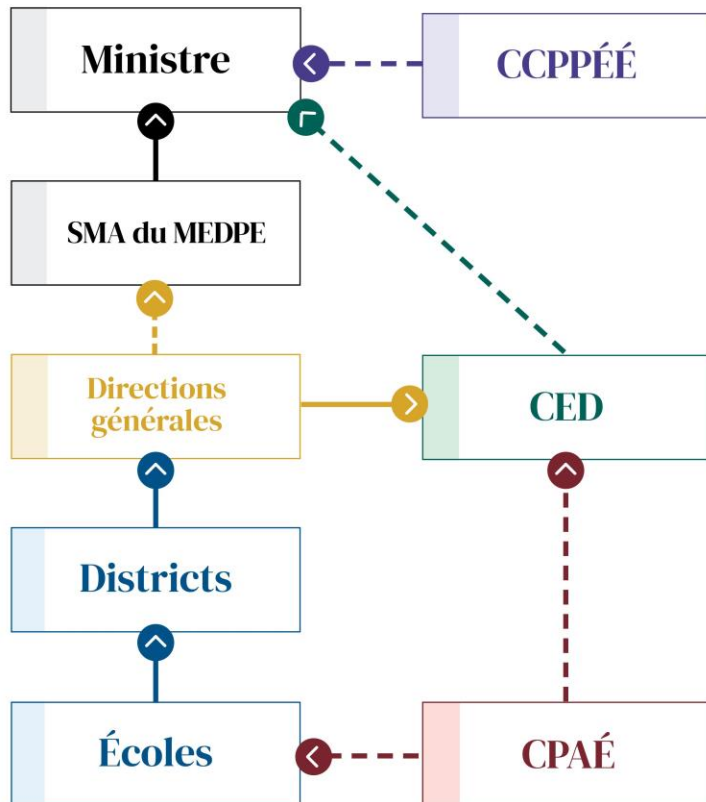
- Aucun changement quotidien dans les salles de classe.
- L'un des principes directeurs a été l'obligation que nous impose la Charte de préserver et de promouvoir les droits des minorités.
- Les CED conserveront leurs compétences et responsabilités actuelles.
- Responsabilité accrue des CED concernant l'engagement et la reddition de comptes à l'égard du public et de leur communauté.



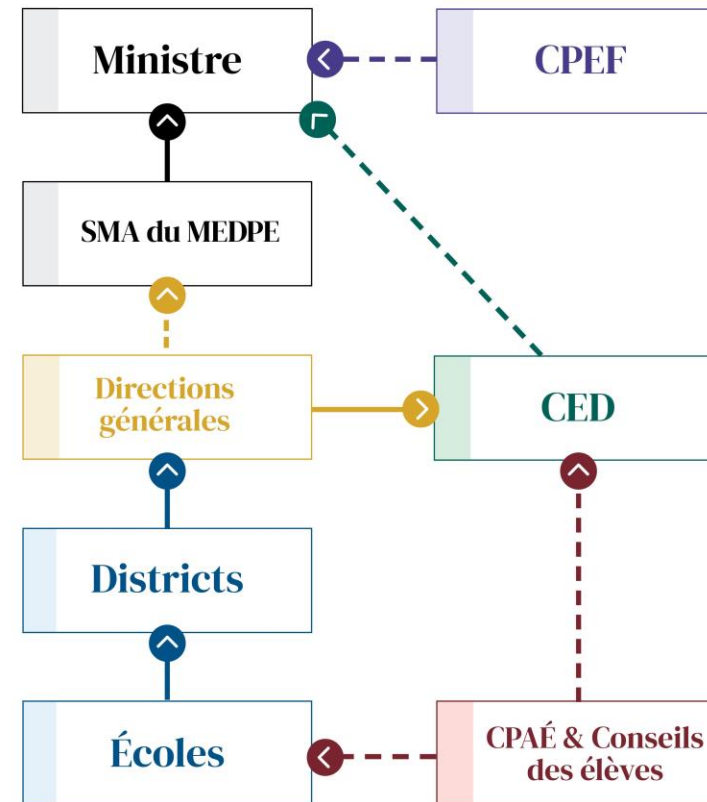
# Comparaison entre le modèle actuel et le modèle proposé

## MODÈLE DE GOUVERNANCE DU SECTEUR FRANCOPHONE

### MODÈLE ACTUEL



### MODÈLE PROPOSÉ



-----  
CONSULTATION  
———  
AUTORITÉ

# Aperçu des changements

## LES DEUX SECTEURS

- En ayant un membre supplémentaire aux CED, les élèves auront une participation, une responsabilité et une influence accrues.
- Des conseils d'élèves dotés de nouveaux pouvoirs seront officiellement établis dans chaque école secondaire.
- Le rôle des comités parentaux d'appui à l'école sera renforcé.

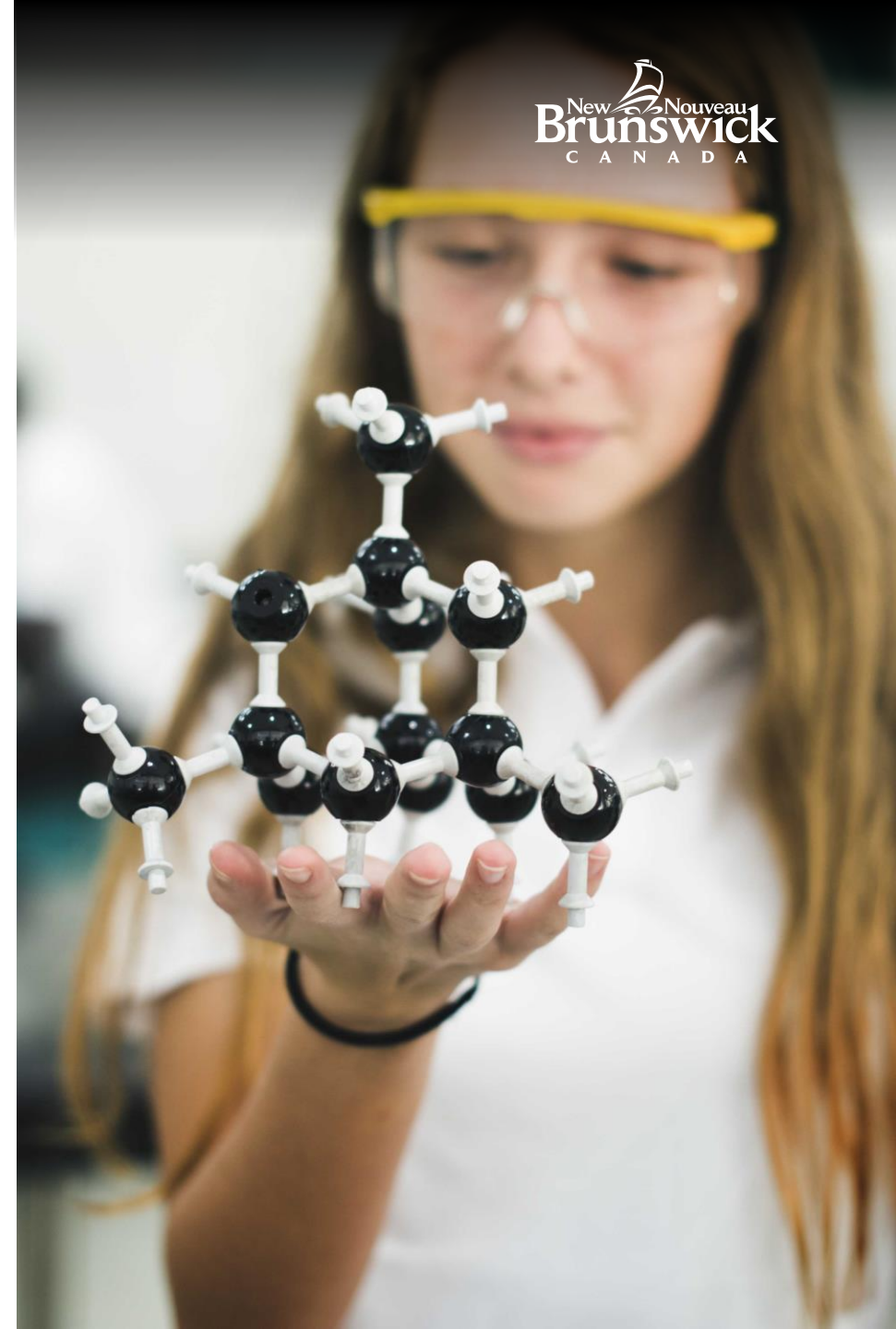




# Prochaines étapes

## LES DEUX SECTEURS

- Dans les mois et les années à venir, le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) travaillera en étroite collaboration avec des partenaires de l'ensemble du système d'éducation publique sur les plans de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les entités disposent du cadre, des outils et des ressources dont ils ont besoin pour s'adapter aux changements et pour créer des conditions d'apprentissage favorables pour les élèves.
- La nouvelle *Loi sur l'éducation* entre en vigueur le 1er juillet 2023.





# Renouvellement de la gouvernance de l'éducation

[gnb.ca/GouvernanceEducatrice](https://gnb.ca/GouvernanceEducatrice) | Mai 2023